

AEP

MODE D'EMPLOI

SOMMAIRE

- **Les avantages pour les membres page 2**
 1. Référencement de votre élevage
 2. Recherche d'un chaton reçu par téléphone ou par mail au siège du club
 3. Votre site Internet sur le site chats-persans.com
 4. Vos chatons disponibles sur chatons-persans.com
 5. Placement des reproducteurs retraités ou grands chatons stérilisés
 6. Diplômes de titres
 7. Vente de reproducteurs adultes
 8. Paiement de votre cotisation
 9. Tarifs préférentiels

- **Les Délégués Régionaux de l'AEP page 8**

- **Quelques exemples des actions de l'AEP page 10**
 1. Publicités
 2. Facebook
 3. Représentativité
 4. Charte des éleveurs de Persans et Exotic Shorthair

- **Règlement intérieur de l'AEP page 12**

- **Les travaux 2014 de l'AEP page 14**



Les avantages pour les membres

1. Référencement de votre élevage

- Sur le site Internet de www.chats-persans.com : cliquez sur l'onglet « photos » puis sur « membres » et vous pourrez consulter l'annuaire des éleveurs. Classés par ordre alphabétique par nom de famille, l'inscription sur cet annuaire vous permet de bénéficier de réductions lors de vos inscriptions en expositions félines chez les associations partenaires. La mise en ligne de la photographie est obligatoire (comme stipulé dans le règlement intérieur). Cette liste est mise à jour hebdomadairement.



- Sur www.chatons-persans.com : cliquez sur l'onglet « Chatteries » puis sur la première lettre du nom de la chatterie. Les affixes sont classés par ordre alphabétique. L'inscription sur cet annuaire permet de référencer votre : chatterie, email, image de page d'accueil de votre site Internet (pointant sur l'adresse Web). Les moteurs de recherche tels que GOOGLE, par exemple, visitent très régulièrement cet annuaire et référencent en meilleure position votre site Internet.

2. Recherche d'un chaton reçu par téléphone ou par mail au siège du club

- Toutes les annonces de recherches de chats adultes ou de chatons reçues par email, téléphone ou courrier postal au siège de l'Amicale sont archivées puis envoyées par email à l'ensemble des adhérents. Cet email est intitulé : Courrier AEP "Annonce de recherche de Chaton". Cette méthode permet de mettre tous les adhérents sur le même pied d'égalité face à ces recherches !



www.chats-persans.com

www.chatons-persans.com

www.chat-adopter.com

3. Votre site Internet sur le site chats-persans.com

- Sur chats-persans.com vous disposez d'une page pour présenter vos chats et chatons. Dans ce site internet on retrouvera vos coordonnées, le lien vers votre site Internet personnel s'il a lieu, les photos de vos reproducteurs 6 mâles + 6 femelles maximum et 6 chatons maximum disponibles ou pas (case à cocher).



4. Vos chatons disponibles sur chatons-persans.com



- Si le chaton est disponible et que la case « disponible » est bien cochée dans sa fiche, il apparaîtra également sur le site www.chatons-persans.com. Chaque adhérent bénéficie ainsi de 6 fiches sur ce site pour annoncer ses chatons disponibles.

5. Placement des reproducteurs retraités ou grands chats stérilisés

- www.chat-adopter.com a été créé pour faciliter les contacts entre particuliers et éleveurs pour l'adoption des reproducteurs retraités qui ont participé à la sélection et à l'amélioration de l'élevage du chat de race. Les chats proposés sur ce site par les éleveurs possédant un numéro de SIRET, sont obligatoirement : stérilisés, vaccinés, pucés ou tatoués, traités contre les vers et sont en bonne santé.

Le site est actuellement indisponible, il sera totalement réactualisé en 2014.



1er Collège des Clubs de Races LOOF
Association loi de 1901

Siège Social : AEP 176 bis, rue Denans 83140 SIX FOURS LES PLAGES - France
Email : secretariat@chats-persans.com – N° de SIRET : 504 720 004 00010



www.chats-persans.com

www.chatons-persans.com

www.chat-adopter.com

6. Diplômes de titres

- Afin de voir apparaître les titres des parents sur le pedigree de vos chatons, le LOOF réclame copie du dernier diplôme titre obtenu pour chacun des parents.
- Un diplôme de titre est édité par l'AEP pour ses adhérents au prix préférentiel de : **6 euros**. Celui-ci est imprimé sur papier glacé épais en quadrichromie avec la photo couleur du chat concerné. Le diplôme titre est plastifié pour protéger le document.



- Pour bénéficier de ce service téléchargez le bulletin de demande de diplôme :

<http://www.chats-persans.com/photo/img/divers/AEP-demande-diplome.doc>

- Il est indispensable d'envoyer avec la demande par courrier postal au siège du club :
 - La copie du pedigree LOOF + copie du pedigree original pour les chats nés à l'étranger,
 - La copie du précédent diplôme ou si diplôme AEP son numéro de diplôme,
 - La copie des jugements,
 - Un chèque de 6 euros à l'ordre de l'Amicale Européenne des Persans,
 - Une enveloppe grand format (feuille A4) auto adressée et timbrée à 1,55 €, valable pour 1 à 4 titres demandés.
 - ATTENTION : envoyer également par Email la photo du chat concerné.

7. Vente de reproducteurs adultes

- Cela concerne les chatteries qui se voient dans l'obligation de se séparer d'un reproducteur adulte entier. Si vous êtes dans l'obligation de vous séparer d'un reproducteur mâle ou femelle adulte destiné à la reproduction, vous pouvez bénéficier d'une annonce par mailing privé envoyée à tous les adhérents de l'AEP.
- Vous devez nous envoyer par email les renseignements suivants :

M... de la Chatterie ...

Détail de l'annonce :

- * **Le nom complet du chat :**
- * **La couleur et la variété :**
- * **La date de naissance :**
- * **La raison commandant la séparation :**
- * **Une photo du chat est jointe à ce message.**

Site Web :

Email :

Téléphone :



1er Collège des Clubs de Races LOOF
Association loi de 1901

Siège Social : AEP 176 bis, rue Denans 83140 SIX FOURS LES PLAGES - France
Email : secretariat@chats-persans.com - N° de SIRET : 504 720 004 00010



www.chats-persans.com

www.chatons-persans.com

www.chat-adopter.com

8. Paiement de votre cotisation

- Vous pouvez payer votre cotisation ou votre renouvellement de cotisation par carte bancaire via l'interface Internet du site chats-persans.com. Cliquez sur l'onglet « Utilitaire » puis « Espace Membre », inscrivez votre email et votre mot de passe. Cliquez sur « >> Prolonger la cotisation d'une année », suivez ensuite les instructions muni de votre carte bancaire.
- Pour les nouveaux adhérents, les codes pour régler la cotisation en ligne seront communiqués par email après réception par courrier postal ou courriel de votre bulletin d'adhésion dûment rempli.
- Vous pouvez également vous acquitter de votre cotisation par chèque.



9. Tarifs préférentiels

a) Clubs partenaires :




































- Accord de partenariat avec les associations organisatrices d'expositions. Celles-ci vous proposent le même tarif que celui réservé à leurs propres adhérents pour inscrire vos chats en exposition.
- Régulièrement les adhérents de l'Amicale reçoivent par email tous les renseignements et le bulletin d'inscription pour s'inscrire aux expositions de nos « Clubs Partenaires ». Chaque exposition est envoyée deux ou trois fois et le dernier email est une « Dramatisation » : « Attention plus que X jours pour s'inscrire ! ».
- Pour connaître quelles sont les prochaines expositions auxquelles vous bénéficiez de tarifs spéciaux, téléchargez les bulletins d'inscription en ligne sur la page suivante : <http://www.chats-persans.com/fr/expo-france.htm>
- Les 33 associations partenaires sont les suivantes :



1er Collège des Clubs de Races LOOF
Association loi de 1901

Siège Social : AEP 176 bis, rue Denans 83140 SIX FOURS LES PLAGES - France
Email : secretariat@chats-persans.com – N° de SIRET : 504 720 004 00010



- | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------------------------------|
| ➤  | 1.KRV | 1. Kurpfälzer Rassekatzen Verband e.V. |
| ➤  | ACFCPL | Association Chats de France – Centre et Pays de Loire |
| ➤  | ACFE | Association Chats de France de l'Est |
| ➤  | AFA | Association Féline d'Aquitaine |
| ➤  | AFI | Associazione Felina Italiana |
| ➤  | AFM | Association Féline de Monaco |
| ➤  | AFNP | Association Féline Nord Picardie |
| ➤  | AFR | Association Féline Réunionnaise |
| ➤  | AFSO | Association Féline du Siamois et de l'Oriental |
| ➤  | ASFcC | Associació Felina de Catalunya |
| ➤  | BcC | Breiz coté Chats |
| ➤  | CC3000 | Club du Chat 3000 |
| ➤  | CCCAPC | Cat Club Côte d'Azur Provence Corse |
| ➤  | CCG | Cat Club de Genève |
| ➤  | CCNBPL | Cat Club Normandie Bretagne Pays de Loire |
| ➤  | CCOc | Cat Club d'Occitanie |
| ➤  | CCSA | Cat Club Sud Atlantique |
| ➤  | CFAPM | Cercle Félin Azur Provence Méditerranée |
| ➤  | CFB | Centrale Féline Belge |
| ➤  | CFC | Cercle Félin du Centre |
| ➤  | CFE | Cercle Félin de l'Est |
| ➤  | CFL | Cercle Félin du Languedoc |
| ➤  | CHA | Cat-H-Art |
| ➤  | CO2000 | Cat Objectif 2000 |
| ➤  | D F | Douceur Féline |
| ➤  | FIAF | Federazione Italiana Associazioni Feline |
| ➤  | KFG | Katzen-Freunde-Germania e.V. |
| ➤  | LFF | Loisirs Félin Français |
| ➤  | PaCions | Club Pacions |
| ➤  | SFABL | Société Féline Auvergne Bourbonnais Limousin |
| ➤  | SP | Singapuras Partner'S |
| ➤  | UFF | Union Féline Française |
| ➤  | UFICA | Union Féline Indépendante Champagne-Ardenne |

(Liste non exhaustive)



1er Collège des Clubs de Races **LOOF**
Association loi de 1901

Siège Social : AEP 176 bis, rue Denans 83140 SIX FOURS LES PLAGES - France
Email : secretariat@chats-persans.com – N° de SIRET : 504 720 004 00010



www.chats-persans.com

www.chatons-persans.com

www.chat-adopter.com

b) Laboratoire génétique :

- Accord de partenariat avec le laboratoire GENINDEXE, qui propose aux adhérents de l'AEP nouvelle tarification à partir du 01 février 2013 :

Comptes-rendus - résultats - certificats envoyés par courriel internet

Identification génétique	33,44 euros (au lieu de 38 €)
Dépistage ADN (PKD, HCM...)	55,80 euros (au lieu de 62 €)
Autre dépistage, Colortest, GS etc	- 10 %



Si vous souhaitez recevoir par courrier les comptes-rendus et factures, un supplément de 7€ est demandé par dossier.

Adresse Internet du Laboratoire : <http://www.genindexe.com/html/felins.php>

c) Matériel de toilette :

- Ciseaux à lames courbes à lentille 11,5 cm : "spécial toilette persan".



Ce ciseau à lames courbes à lentilles a été créé, à la demande de l'AEP, spécifiquement pour les éleveurs et toiletteurs de persans par un artisan ciselier installé depuis 1947 sur le bassin coutelier de Nogent.

L'Amicale Européenne des Persans est le distributeur exclusif de cette référence de ciseaux en France et à l'étranger.

Prix de vente de ce ciseau à lames courbes à lentilles :

Pour les adhérents de l'AEP	20,00 euros
Pour les toiletteurs ou non adhérents	30,00 euros
Frais de port	2,50 euros



- Pour commander cet article il suffit d'envoyer votre règlement par chèque à :

AEP
176 bis, rue Denans
83140 Six Fours les Plages



1er Collège des Clubs de Races **LOOF**
Association loi de 1901

Siège Social : AEP 176 bis, rue Denans 83140 SIX FOURS LES PLAGES - France
Email : secretariat@chats-persans.com - N° de SIRET : 504 720 004 00010



Les Délégués Régionaux de l'AEP

L'AEP s'est dotée de « Délégués Régionaux » sur tout le territoire Français. Ci-dessous la liste et les coordonnées des « Délégués » pour les régions déjà actives :

- **Aquitaine**

Dordogne (24) Gironde (33) Landes (40) Lot et Garonne (47) Pyrénées-Atlantiques (64)

LAUREL Yolande
Chatterie Magnolia for Ever

yolande-laurel@orange.fr

Tél : 05 59 12 43 57 - 06 74 64 23 92

MARTRAIRE Françoise
Chatterie d'Agassac

agassacat@free.fr

Tél : 05 57 88 46 48 - 06 14 65 55 37

- **Bourgogne**

Côte-d'Or (21) Nièvre (58) Saône-et-Loire (71) Yonne (89)

MAITRE Michelle
Chatterie des Amis de Soleile

cynopolis@wanadoo.fr

Tél : 03 80 92 37 66 - 06 27 26 37 06

- **Franche-Comté**

Doubs (25) Jura (39) Haute-Saône (70) Territoire de Belfort (90)

FAVRE-ROCHEX Stéphanie
Chatterie Pacific Sunset

steph.favre-rochex@wanadoo.fr

Tél : 03 84 58 14 26

GIRARD Patricia
Chatterie Forges Patt' De Velours

patricia.girard4@wanadoo.fr

Tél : 03 84 29 72 79

- **Languedoc-Roussillon**

Aude (11) Gard (30) Hérault (34) Lozère (48) Pyrénées-Orientales (66)

VALLES Stéphanie
Chatterie de Dumont-Castéval

patrick.valles0726@orange.fr

Tél : 04 68 60 27 95 - 06 09 65 35 89



www.chats-persans.com

www.chatons-persans.com

www.chat-adopter.com

• **Midi-Pyrénées**

Ariège (09) Aveyron (12) Haute-Garonne (31) Gers (32) Lot (46) Hautes-Pyrénées (65) Tarn (81) Tarn-et-Garonne (82)

FREZOULS Aurélie
Chatterie des Nuits de Touny
desnuitsdetouny@frezouls.com
Tél : 05 63 81 66 88 - 06 87 49 77 94

CORBELLA Andrée
Chatterie de la Flore
Tél : 05 63 03 59 81 - 06 21 44 59 17

• **Ile-de-France**

Paris (75) Seine-et-Marne (77) Yvelines (78) Essonne (91) Hauts-de-Seine (92) Seine-Saint-Denis (93) Val-de-Marne (94) Val-d'Oise (95)

THIBAUT Beatrice
Chatterie de la Lisière d'Or
thib.beatrice@wanadoo.fr
Tél : 01 64 01 32 35 - 06 18 56 36 80

DI MATTEO Marina
Chatterie Persans Mapadi
marina.dimatteo@free.fr
Tél : 01 64 17 02 32 - 06 31 46 81 51

• **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Alpes-de-Haute-Provence (04) Hautes-Alpes (05) Alpes-Maritimes (06) Bouches-du-Rhône (13) Var (83) Vaucluse (84)

AGUILERA Patrick
Chatterie des Abbarides du Fort
abbarides@chats-persans.com
Tél : 04 94 34 58 54 – 06 64 74 18 79

• **Rhône Alpes**

Ain (01) Ardèche (07) Drôme (26) Isère (38) Loire (42) Rhône (69) Savoie (73) Haute-Savoie (74)

PICAZO Maria
Chatterie du Jardin de Myosotis
nagoyablue@yahoo.fr
Tél : 04 75 58 77 10

COLIN Muriel
Chatterie du Capcir
raisonnable@yahoo.fr
Tél : 04 75 58 77 10

Les prochaines élections permettront de compléter les régions disponibles.



1er Collège des Clubs de Races **LOOF**
Association loi de 1901

Siège Social : AEP 176 bis, rue Denans 83140 SIX FOURS LES PLAGES - France
Email : secretariat@chats-persans.com – N° de SIRET : 504 720 004 00010



Quelques exemples des actions de l'AEP

1. Publicités

Chaque année deux à trois pages sont commandées sur les revues nationales spécialisées « chat », telles que :

- Spécial Chat,
- 30 Millions d'Amis.

2. Promotion du chat de race

Contacts avec les revues nationales, pour l'élaboration d'articles, tels que par exemple :

- Spécial Chat
- Côté Chat
- 30 Millions d'Amis
- Légendes de chats
- Féminin
- Etc.

a - Présence du stand de l'AEP lors de certaines présentations félines, expositions félines ou spéciales de races.

b - Présentation du Persan et de l'Exotic Shorthair tous les jours par nos membres lors du Salon de l'Agriculture de Paris sur l'emplacement réservé aux chats de race par le LOOF.

c - Organisation de présentations félines en collaboration avec « Royal Canin » et « Proplan ».



3. Facebook

L'AEP est présent sur Facebook avec un groupe privé où ne peuvent accéder que les adhérents :

<https://www.facebook.com/groups/amicaleeuropeennepersans/?fref=ts>

4. Représentativité

- L'AEP est affiliée au collège 1 du Livre Officiel des Origines Félines Française : LOOF.
- L'AEP travaille par l'intermédiaire de son Président avec le SNPCC (Syndicat National des Professions du Chien et du Chat) :

<http://www.snpcc.com>

<https://www.facebook.com/snpcc.syndicatprofessionnel?fref=ts>



1er Collège des Clubs de Races **LOOF**
Association loi de 1901

Siège Social : AEP 176 bis, rue Denans 83140 SIX FOURS LES PLAGES - France

Email : secretariat@chats-persans.com – N° de SIRET : 504 720 004 00010



5. des éleveurs de Persans et Exotic Shorthair

Tout éleveur professionnel signataire de la charte s'engage à :

1. Être à jour de sa cotisation à l'AEP.
2. Posséder un n° de SIRET et n° de Capacité pour l'élevage d'au moins deux portées par an, pour le particulier avoir maximum une portée par an.
 1. Respecter les textes qui régissent l'élevage et la vente des chats en France.
 2. Assurer sa chatterie d'un suivi vétérinaire.
 3. Ne pas céder ses chatons ni ses adultes à des laboratoires ou animaleries.
 4. Ne pas avoir d'activités d'importations en vue de la revente.
 5. Assurer une vieillesse heureuse à ses reproducteurs.
6. Ne laisser partir les chatons de son élevage que :
 - ❖ Parfaitement sevrés et autonomes (3 mois révolus),
 - ❖ Parfaitement socialisés à l'égard de l'homme et de ses congénères,
 - ❖ Rigoureusement exempts de parasites internes ou externes,
 - ❖ Ayant reçu au minimum : primo-vaccination (typhus, coryza) + rappel.
7. Joindre au départ du chaton un dossier comprenant :
 - ❖ Sa carte d'identification de puce électronique,
 - ❖ Son carnet de vaccination,
 - ❖ Les copies des tests ADN PKD négatifs des parents,
 - ❖ L'attestation de vente,
 - ❖ Le document d'information de cession (conforme au décret du 31/07/2012),
 - ❖ Le document justifiant de son appellation : « Chat de race » en France (accusé de réception de demande de pedigree LOOF ou pedigree LOOF si déjà reçu par l'éleveur),
 - ❖ Un exemplaire de la charte des éleveurs de Persans et Exotic Shorthair de l'AEP revêtu de son cachet.
 - ❖ Pour les particuliers OBLIGATION de fournir un certificat de bonne santé établi et délivré par un vétérinaire, moins de cinq jours francs avant la transaction. Le certificat de bonne santé est à la charge du cédant, qui en conserve une copie pendant un délai de trois ans.



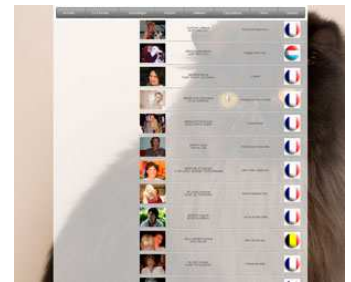
Règlement intérieur de l'AEP

1. Le fait de prendre une adhésion à l'AEP implique l'acceptation du règlement intérieur.
2. Chaque demande d'adhésion en tant que « membre invité » doit être examinée par le bureau de l'association. Le bureau se réunit régulièrement à cet effet et donne un avis favorable ou défavorable. En cas de décision défavorable, la demande et le règlement seront réexpédiés au demandeur avec la réponse négative. La décision du bureau est sans appel et ne souffre d'aucune justification.
3. Ne pas mettre en ligne depuis votre espace personnel les informations référençant votre chatterie sur le site Internet chats-persans.com (description de sa chatterie, photos de ses reproducteurs, etc.) est pénalisant pour le confort de lecture des Internauts. Cela est considéré comme une entrave au bon fonctionnement du site et peut remettre en cause votre renouvellement d'adhésion.

4. L'adhérent s'engage à communiquer dès son inscription une photo de sa personne afin qu'elle soit intégrée au trombinoscope des sites « chats-persans.com » et « chatons-persans.com ». Cette démarche est **OBLIGATOIRE**.

<http://www.chats-persans.com/fr/membres.htm>

<http://www.chatons-persans.com/fr/chatteries.htm>



5. Il est **obligatoire** d'insérer dans votre page « liens » au tout début de la page juste après vos propres bannières, les deux bannières de l'Amicale pour les sites Internet « chats-persans.com » et « chatons-persans.com » que vous trouverez sous différents formats sur le lien suivant :

<http://www.chats-persans.com/fr/nos-bannieres.htm>

ATTENTION Le nom respect de cette exigence est extrêmement gênant et peut être considéré comme une entrave au bon fonctionnement des sites et peut remettre en cause votre renouvellement d'adhésion.

6. Il est formellement interdit de divulguer, aux personnes non adhérentes de l'association, les annonces qui vous sont communiquées par courrier électronique concernant :
 - La « recherche d'un chaton »,
 - Le « placement d'un reproducteur entier ».
7. Les personnes ayant des responsabilités au sein d'un bureau, d'un comité d'administration, d'une commission etc. d'un autre club Français du persan ou exotic shorthair ne peuvent pas adhérer à l'AEP sauf autorisation spéciale du bureau.



www.chats-persans.com

www.chatons-persans.com

www.chat-adopter.com

8. Les rappels de cotisation se font par email comme suit :

- Courrier AEP « Appel de Cotisation » (courant le dernier mois d'affiliation).
- Courrier AEP « 1er rappel » (première semaine du premier mois en retard).
- Courrier AEP « Dernier rappel » (première semaine du deuxième mois en retard).

ATTENTION il n'y aura pas d'autres rappels, le membre en retard de plus de 75 jours est directement effacé sur toutes les pages et « Espaces Privés » des deux sites. Il ne recevra plus de courrier de la part de l'Amicale. Les membres désinvoltes, qui se retrouvent par le fait désinscrits, devront pour se réabonner s'acquitter en plus de leur cotisation d'une pénalité de 10 euros.

9. Au cours de chaque Assemblée Générale, l'Amicale Européenne du Persan et Exotic Shorthair en tant que club Européen, détermine ou renouvelle le mandat donné à chacun de ces délégués nationaux pour les pays suivant : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie et Suisse. Mission des délégués nationaux :

- Il concourt à la promotion de l'élevage du chat de race,
- Il est habilité à représenter l'association auprès du gouvernement et des instances félines de son pays pour lequel il a délégation,
- Il conçoit et dirige l'élaboration et la mise en place d'action adéquate à l'évolution du nombre d'adhérent sur son pays,
- Il participe à l'orientation des politiques et aux décisions d'action en apportant à l'AEP, grâce à son rôle de coordinateur, un ensemble d'informations propres à son pays.
- Il assiste ou à défaut se fait représenter aux réunions annuelles de travail.

10. **Procédure disciplinaire** :

Les membres invités ou actifs de l'AEP ne doivent commettre aucun acte qui puisse nuire à la cohésion et à l'image de l'AEP ainsi qu'à ses intérêts moraux ou matériels.

Les débats ou échanges doivent être courtois, ils ne peuvent en aucun cas donner lieu à l'émission de documents ou de diffamations touchant à l'honneur ou à la réputation des membres invités ou actifs.

La liste des adhérents appartient à l'AEP et ne peut être utilisée que par les membres du bureau et ceci dans le cadre des fonctions qui leurs sont attribuées.

Le non-respect de ces obligations constitue un manquement grave aux dites obligations, susceptible d'entraîner la radiation du membre concerné.

En cas de faute grave ou de diffamation, la suspension temporaire ou la radiation est encourue.

Une personne physique radiée ne peut redevenir adhérente.

Les décisions du bureau en matière disciplinaire sont prises à la majorité simple des membres qui le constituent. En cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante. Un email sera adressé à l'intéressé et mentionnera la décision prise ainsi que sa date d'application.

Aucun recours ne peut être opéré contre l'AEP pour les sommes versées par un membre invité ou actif démissionnaire ou radié ou par les ayant droits d'un membre décédé.



1er Collège des Clubs de Races **LOOF**
Association loi de 1901

Siège Social : AEP 176 bis, rue Denans 83140 SIX FOURS LES PLAGES - France
Email : secretariat@chats-persans.com – N° de SIRET : 504 720 004 00010



Les travaux 2014 de l'AEP

1. L'AEP se dote de « Délégués Régionaux » sur tout le territoire Français. Pour représenter L'AEP dans votre région il faut présenter sa candidature lors des prochaines élections, être éleveur de Persan et/ou Exotic Shorthair, être à jour de sa cotisation.

Rôle et Missions du Délégué Régional :

- Le rôle et les missions du Délégué Régional est, entre autres, d'organiser dans le respect de la Charte (qui sera établie ultérieurement en concertation avec l'ensemble des Délégués Régionaux) des présentations félines sur leur région en collaboration ou pas avec des associations caritatives ou partenaires, ou des marques de distributeurs nationaux de croquettes félines.
 - Le Délégué Régional est tenu informé par le bureau de l'AEP de la politique nationale tenue par celle-ci sur l'élevage félin, des comptes rendus des réunions et des commissions nationales à laquelle l'AEP est invitée....
 - Le Délégué Régional et/ou son Suppléant peuvent être invités à participer ou à représenter l'AEP lors de conférences, expositions félines ou réunions régionales ou nationales.
 - Le Délégué Régional peut avoir un rôle consultatif.
 - Le Délégué Régional et son Suppléant exercent leur mandat à titre bénévole, seuls les frais engendrés lors de déplacements, manifestations félines seront pris en compte ou autre cas particulier.
2. L'AEP est en train d'enrichir la partie privée du site chats-persans.com en proposant divers articles de santé tel que par exemple :
 - La fente palatine,
 - La giardose,
 - Etc.
 3. Le site Chat-adopter.com ne fonctionne plus car il a été attaqué par un hacker* début 2013 !

En conséquence, l'élaboration d'un nouveau site est programmée courant 2014 avec le même prestataire « BEXTER » qui a procédé à la refonte des deux sites chats et chatons-persans.com.

***HACKER** : Pirate de l'Internet, personne qui, par jeu, goût du défi ou souci de notoriété utilise les technologies de communications et cherche à contourner les protections d'un logiciel, pour s'introduire frauduleusement dans les systèmes protégés dans un but malveillant.

